

# Catalogue des formations IRPI

janvier – décembre 2025

Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI) – Université Paris-Panthéon-Assas  
01 44 41 56 52 – [irpi@u-paris2.fr](mailto:irpi@u-paris2.fr)

[@IRPI Paris II](#)

[IRPI – Institut de recherche en propriété intellectuelle](#)

Toutes nos formations sont **au cœur de l'actualité** et à jour des **dernières évolutions législatives, jurisprudentielles, comme de la pratique.**

**En particulier, l'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI) propose, cette année :**

- De **nouvelles** formations créées en tenant compte de **vos** suggestions :
  - « Commander ou exploiter des contenus protégés par le droit d'auteur »
  - « Le système JUB et sa jurisprudence émergente »
  - « Saisie-contrefaçon et secret des affaires »
  - « Entreprises en difficulté et propriété intellectuelle »

### Les formations IRPI, ce sont :

- des formations **courtes** (1 ou 2 journées)
- des formations **interactives**, en **petit comité** (jusqu'à 15 participants)
- des formations conçues autour d'**objectifs opérationnels** et directement orientées vers la pratique
- des formations animées par des **professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle** (juristes, avocats ou conseils) et **disposant d'une expertise particulière** dans le domaine de la formation qu'ils dispensent
- des formations bénéficiant d'une **prise en charge** totale ou partielle
- des formations **validées au titre de la formation continue obligatoire (FCO)** des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)

Acteur majeur de la formation continue en propriété intellectuelle, l'IRPI vous présente son **calendrier de formations pour l'année 2025**

### Sujets transversaux

- 14 mai 2025 [Réseaux sociaux et propriété intellectuelle](#)
- 27 mai 2025 [Stratégie : droit de la mode et du design](#)
- 9 septembre 2025 [L'évaluation des actifs intellectuels](#)
- 24 juin 2025 [Entreprises en difficulté et propriété intellectuelle](#) **Nouveau**
- 3 octobre 2025 [Saisie-contrefaçon et secret des affaires](#) **Nouveau**
- 20 novembre 2025 [La propriété intellectuelle dans les marchés publics](#)

### Nouvelles technologies, informatique et numérique

- 19 mai 2025 [Protection, exploitation des données et intelligence artificielle](#)
- 29 avril 2025 [Le logiciel et son environnement technique :  
quelles protections et comment les coordonner ?](#)
- 29 septembre 2025 [Optimiser l'usage des logiciels libres et \*open source\*](#)

### Brevets d'invention

- 16 septembre 2025 [Gérer les inventions de salariés et de stagiaires](#)
- 15 octobre 2025 [Le système JUB et sa jurisprudence émergente](#) **Nouveau**

### Droit d'auteur et droits voisins

- 2 avril 2025 [Gérer les créations de salariés](#)
- 6 mai 2025 [Commander ou exploiter des contenus protégés par le droit d'auteur](#) **Nouveau**
- 20 et 21 mai 2025 [Musique : droit d'auteur et droits voisins](#)
- 30 septembre 2025 [Architecture et droit d'auteur](#)
- 10 octobre 2025 [Comprendre et maîtriser la fiscalité des droits d'auteur et des droits voisins](#)
- 28 octobre 2025 [Intelligence artificielle générative et droit d'auteur](#)
- 25 et 26 novembre 2025 [Production audiovisuelle et droit d'auteur](#)
- 9 décembre 2025 [Publicité : droit d'auteur, droits voisins, droit à l'image](#)

### Marques et noms de domaine

- 9 avril 2025 [Stratégie : gérer son portefeuille de marques](#)
- 4 novembre 2025 [Se protéger et se défendre sur internet \(noms de domaine,  
marques et droit d'auteur\)](#)
- 18 novembre 2025 [Les nouvelles pratiques du droit des marques :  
de la protection du signe à sa défense](#)

Intégrant la transposition de  
la directive « Paquet  
Marques »

L'IRPI organise aussi des **formations sur-mesure**.  
N'hésitez pas à nous contacter au 01 44 41 56 52 ou à l'adresse [irpi@u-paris2.fr](mailto:irpi@u-paris2.fr) pour  
**adapter une formation du catalogue à vos besoins ou créer une formation spécifique.**

## Sujets transversaux

Réseaux sociaux et propriété intellectuelle p. 5

Stratégie : droit de la mode et du design p. 6

L'évaluation des actifs intellectuels p. 7

Entreprises en difficulté et propriété intellectuelle **Nouveau** p. 8

Saisie-contrefaçon et secret des affaires **Nouveau** p. 9

La propriété intellectuelle dans les marchés publics **Intégrant la réforme 2021 des CCAG** p. 10

# Réseaux sociaux et propriété intellectuelle



**Charlotte BRUGUIÈRE**

Avocat en droit du digital et de la propriété intellectuelle  
Aconic Avocats

## Objectifs

- ✓ Acquérir des réflexes juridiques sur la protection et l'exploitation des contenus diffusés sur les réseaux sociaux
- ✓ Maîtriser la protection et la défense des signes diffusés sur les réseaux sociaux (marques, user-name, tags, hashtags, etc.)
- ✓ Apprendre à sécuriser les contrats entre les agences, annonceurs et influenceurs pour le marketing d'influence sur les réseaux sociaux

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré de nombreux exemples et cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et des décisions récentes

Exemple de bonnes pratiques

## Public concerné

Juristes d'entreprise, avocats (spécialisés ou non en droit de la propriété intellectuelle), agences de communication, directions de communication d'entreprises

9h00-17h30

4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

14 mai  
2025

650€

## Contenu

- ✓ La protection et l'exploitation des contenus diffusés sur les réseaux sociaux
  - Publicité et promotions de contenus sur les réseaux sociaux : les règles en droit de la publicité et de la consommation
  - Création de contenus sur les réseaux sociaux : qui est propriétaire des contenus diffusés, qui a le droit de les utiliser et sous quelles conditions ?
  - Exploitation des contenus : risques de contrefaçon, de concurrence déloyale et de parasitisme
- ✓ La protection et la défense des signes diffusés sur les réseaux sociaux
  - Les réseaux sociaux comme outil d'acquisition de la notoriété d'un signe (followers, abonnés, hashtags, tags, taux de conversion) ou d'une marque
  - La protection des signes et leur portée sur les réseaux sociaux
  - La défense des signes sur les réseaux sociaux : usage dans la vie des affaires, appréciation du risque de confusion, risques de contrefaçon
- ✓ Réflexes et bonnes pratiques dans les contrats entre agences, annonceurs et influenceurs
  - Les principales clauses des contrats entre les différents acteurs (agence- influenceur; annonceurs-influenceur) : cession de droits, rémunération, droit à l'image
  - Le statut de l'influenceur

# Stratégie : droit de la mode et du design



**Marie EHRET-LECLERE**  
Conseil en propriété industrielle  
Cabinet Germain Maureau

**Anne-Emmanuelle KAHN**  
Maître de conférences - HDR



## Objectifs

- ✓ Permettre de définir une stratégie de protection adaptée aux créations de la mode
- ✓ Permettre d'appréhender une stratégie d'exploitation sécurisante pour les intervenants du secteur
- ✓ Connaître les moyens de défense juridiques relatifs aux créations de la mode

## Moyens pédagogiques

Exposé basé sur des cas concrets (lancement de produits, collections)

Échanges de bonnes pratiques

## Public concerné

Juristes de maisons de mode, collaborateurs ou assistants des services juridiques, avocats, conseils en propriété industrielle, créateurs

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

27 mai  
2025

650€

## Contenu

- ✓ Les outils juridiques de protection : typologie des différents droits mobilisables
- ✓ Les stratégies de protection envisageables et adaptées aux collections et produits du secteur
- ✓ La mise en pratique d'une stratégie de protection en France et à l'étranger : les réflexes pré- et post-dépôt, les écueils à éviter tant en France qu'à l'étranger en fonction de la pratique des offices et des particularités nationales
- ✓ L'optimisation et la sécurisation de l'exploitation des droits, y compris la stratégie contractuelle
- ✓ Les stratégies de défense des créations (judiciaires et extrajudiciaires)

# Évaluation des actifs intellectuels



**Nicolas Binctin**  
Professeur agrégé  
des Facultés de droit



**Henry Delcamp**  
Professeur affilié à l'ESCP  
Expert en économie/finance  
près la Cour pénale internationale

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

9 sept.  
2025

650€

## Objectifs

- ✓ Maîtriser les actes pour lesquels un processus d'évaluation doit être mis en œuvre
- ✓ Comprendre les méthodes d'évaluation et savoir les mettre en application
- ✓ Parvenir à exercer une analyse critique des évaluations

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré de nombreux exemples et cas concrets tirés de l'expérience des intervenants et de la jurisprudence récente  
Exercices à résoudre en groupe

## Public concerné

Juristes, avocats, conseils en propriété industrielle, experts-comptables, commissaires-priseurs judiciaires, magistrats, commissaires aux apports, banquiers, fiduciaires, fiscalistes

## Contenu

- ✓ Appréhension de la notion de valeur
  - distinction valeur, prix et réparation d'un dommage
  - facteurs influençant la détermination d'une valeur
- ✓ Analyse des cas où une évaluation des actifs intellectuels s'impose
  - identification des actes appelant une évaluation financière
- ✓ Présentation et application des méthodes économiques et financières d'évaluation des biens intellectuels
  - présentation des principales méthodes d'évaluation
  - analyse stratégique des biens intellectuels
  - application des méthodes et exercices d'évaluation

# Entreprises en difficulté et propriété intellectuelle

Nouveau



**Nicolas Binctin**  
Professeur agrégé  
des Facultés de droit

**Pascal Rubellin**  
Docteur en droit  
Maître de conférences à  
l'Université de Poitiers (HDR)

## Objectifs

- ✓ Comprendre les influences du droit des entreprises en difficulté sur l'appropriation et l'exploitation des biens intellectuels
- ✓ Identifier les réflexes à adopter pour la préservation des biens intellectuels en présence d'un partenaire soumis à une procédure collective
- ✓ Pouvoir enchérir dans une procédure pour acquérir des actifs intellectuels

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré de nombreux exemples et cas concrets tirés de l'expérience des intervenants et de la jurisprudence récente  
Exercices à résoudre en groupe

## Public concerné

Juristes, avocats, conseils en propriété industrielle, mandataires de justice (administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires)

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

24 juin  
2025

650€

## Contenu

- ✓ Pour le créancier à la procédure
  - déclaration des créances et propriété intellectuelle
  - poursuite des contrats de propriété intellectuelle en cours
  - les opportunités des procédures collectives pour enrichir un portefeuille d'actifs intellectuels
- ✓ Pour le débiteur à la procédure
  - arrêt des poursuites et propriété intellectuelle
  - sort de la propriété intellectuelle dans la période d'observation
  - identification des actifs intellectuels pour l'établissement de l'actif et du passif
  - exercice des clauses de réserve de propriété



# Saisie-contrefaçon et secret des affaires



**Jean-Christophe Guerrini**  
Avocat au barreau de Paris  
Plasseraud IP Avocats

Nouveau

## Objectifs

- ✓ Organiser l'entreprise pour bénéficier du régime du secret des affaires
- ✓ Prévenir les atteintes au secret des affaires
- ✓ Savoir comment réagir en cas d'atteinte au secret des affaires

## Moyens pédagogiques

- ✓ Présentation et analyse critique de la jurisprudence française et de la JUB
- ✓ Partages d'expériences
- ✓ Échanges de bonnes pratiques

## Public concerné

Juristes d'entreprise, Avocats, Commissaires de justice, Conseils en propriété industrielle

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe  
75006 Paris

3 oct.  
2025

650 €

## Contenu

- ✓ Rappel des cadres juridiques français et communautaires
- ✓ Les impératifs de mise au secret
- ✓ Analyse critique de la jurisprudence
- ✓ Les does and don't

# La propriété intellectuelle dans les marchés publics



**Malvina Mairesse**  
Avocat au barreau de Paris  
Cabinet H<sub>2</sub>O Avocats

Refonte du  
programme en  
2025

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe  
75006 Paris

20 nov.  
2025

650€

## Objectifs

- ✓ Cerner l'intérêt des clauses de propriété intellectuelle dans les marchés publics pour chaque partie (secteur public/privé)
- ✓ Apprendre à sécuriser les marchés publics en matière de propriété intellectuelle
- ✓ Savoir passer un marché de gré à gré en raison de droits de propriété intellectuelle
- ✓ Identifier les risques en cette matière

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenante  
Références à la jurisprudence et aux cahiers des clauses administratives générales (CCAG)  
Échanges de bonnes pratiques

## Public concerné

Juristes, *bid managers*, *contracts managers*, chefs de projets, acheteurs...  
Tous professionnels du secteur public ou privé amenés à traiter des questions de propriété intellectuelle dans les marchés publics

## Contenu

- ✓ Intérêt des clauses de propriété intellectuelle et apports des CCAG 2021
- ✓ Panorama des clauses de propriété intellectuelle des CCAG 2021
- ✓ Rédiger et sécuriser les aspects propriété intellectuelle tant en phase de consultation que d'exécution
  - pour les acheteurs publics
  - pour les candidats/titulaires
- ✓ Exception à la mise en concurrence : existence de droits d'exclusivité
- ✓ Aspects contentieux

# Nouvelles technologies et informatique

Le logiciel et son environnement technique : quelles protections et comment les coordonner ?	p. 12
Protection, exploitation des données et intelligence artificielle	p. 13
Optimiser l'usage des logiciels libres et open source	p. 14

# Le logiciel et son environnement technique : quelles protections et comment les coordonner ?



**David Lefranc**  
Docteur en droit  
Avocat au barreau d'Arras  
Cabinet Laropoin

## Objectifs

- ✓ Savoir distinguer le logiciel des autres composantes de son environnement technique
- ✓ Identifier les différentes protections applicables au logiciel et à son environnement technique
- ✓ Organiser et construire une stratégie de protection globale du logiciel et de son environnement technique

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et de la jurisprudence

## Public concerné

Juristes, responsables informatiques, gestionnaires de projets, dirigeants de SSII, avocats, conseils en propriété industrielle

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

29 avril  
2025

650€

## Contenu

- ✓ Identification des composantes du logiciel et de son environnement technique
  - code source
  - dépendances (bibliothèques)
  - fonctionnalités
  - interface utilisateur
  - *Application Programming Interface* (API)
  - bases de données
  - protocoles de communication
- ✓ Protection par le droit de la propriété intellectuelle
  - objets protégés
  - domaine de la protection
- ✓ Protection par le droit commun
  - objets protégés
  - méthode de protection
- ✓ Coordination des protections
  - concours d'une pluralité de titulaires de droits
  - distribution des protections de différente nature
  - mise en œuvre des différentes protections (notamment dans le domaine de la procédure civile)

# Protection, exploitation des données et intelligence artificielle



## Vincent Varet

Docteur en droit  
Professeur associé à l'Université Paris-Panthéon-Assas  
Avocat au barreau de Paris  
Cabinet Varet Près Killy Avocats

## Objectifs

- ✓ Identifier et connaître les modalités de protection des données
- ✓ Identifier les contraintes et les risques juridiques liés à l'exploitation de données
- ✓ Comprendre les relations contractuelles entre les différents opérateurs
- ✓ Identifier les clauses clés des principaux contrats
- ✓ Acquérir les bons réflexes pour respecter les droits de propriété intellectuelle et les règles de protection des données personnelles

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant. Cas pratiques à résoudre en groupe

## Public concerné

*Data scientists* et *data analysts*, directeurs marketing, collaborateurs de directions communication, ingénieurs commerciaux, directeurs des systèmes d'information, avocats, conseils en propriété industrielle, consultants, juristes.

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

19 mai  
2025

650€

## Contenu

- ✓ La protection des données
  - la protection des données en tant que telles
  - la protection d'un ensemble de données
- ✓ Les contraintes imposées par la protection des données personnelles
  - le cadre légal, notamment au regard du RGPD
  - le traitement de données personnelles : détermination et conditions de licéité
  - les flux transfrontaliers de données
- ✓ L'exploitation des données
  - la protection et l'exploitation des technologies d'analyse et d'optimisation des données
  - contrats d'exploitation des données

# Optimiser l'usage des logiciels libres et *open source*



**Philippe Laurent**  
Avocat au barreau de Bruxelles  
Cabinet MVVP



**Benjamin Jean**  
Directeur de inno<sup>3</sup> SAS

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

29 sept.  
2025

650 €

## Objectifs

- ✓ Comprendre les concepts clés liés aux logiciels libres et *open source*
  - modèles économiques
  - avantages et risques
  - licences de logiciels libres et *open source*
- ✓ Appréhender les droits de propriété intellectuelle dans un contexte ouvert et collaboratif
- ✓ Assimiler le rôle des différents acteurs et la nécessité du dialogue entre les équipes techniques et juridiques pour la bonne conduite des projets

## Moyens pédagogiques

Exposés illustrés d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience des intervenants

Exercices à résoudre en groupe

## Public concerné

Juristes, ingénieurs et responsables de projets R&D, dirigeants de PME innovantes, avocats, conseils en propriété industrielle, consultants

## Contenu

- ✓ La propriété intellectuelle des logiciels libres
  - droit d'auteur, brevets, marques
  - rappel sur les limites de la protection
- ✓ Définitions et particularités des licences libres et *open source*
- ✓ Les principales différences entre les licences : obligations diverses, *copyleft* et degrés de permissivité
- ✓ Assurer le respect des licences, identifier et résoudre les situations d'incompatibilité
- ✓ Identifier les licences des différents composants du logiciel (audit de code)
- ✓ Les bonnes pratiques
  - de développement interne
  - de répercussions contractuelles
- ✓ Les modèles économiques de l'*open source*

# Brevets d'invention

Gérer les inventions de salariés

p. 16

Le système JUB et sa jurisprudence émergente

p. 17

# Gérer les inventions de salariés et de stagiaires



**Pierre Massot**  
Avocat au barreau de Paris  
Arénaire Avocats

## Objectifs

- ✓ Savoir évaluer les contraintes et les risques juridiques en présence d'inventions de salariés
- ✓ Savoir définir et mettre en place une politique de gestion des inventions de salariés dans l'entreprise
- ✓ Prendre les précautions nécessaires pour éviter les conflits

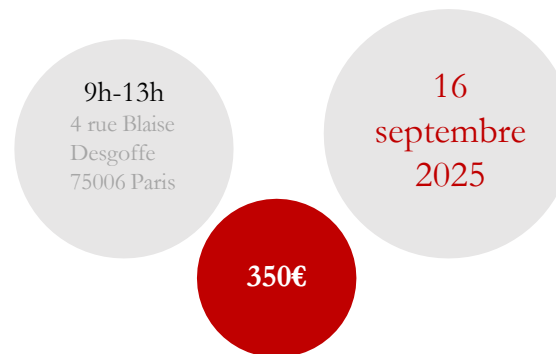
## Moyens pédagogiques

Exposé illustré de nombreux exemples et cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et de la jurisprudence récente

Cas pratiques à résoudre en groupe (rédaction de clauses relatives aux inventions de salariés, préparation d'accords d'entreprise sur la rémunération des inventions de salariés, négociation et gestion des situations de crise)

## Public concerné

Juristes, responsables propriété intellectuelle, ingénieurs brevets, collaborateurs de services RH, comptables et financiers, avocats, CPI



## Contenu

- ✓ État des lieux
  - spécificité de la gestion des inventions de salariés : facteur humain, contrat de travail, organisation et incitation à innover
  - panorama des solutions (France/étranger)
  - situations à risques (les cas imprévus)
- ✓ Régime juridique
  - champ d'application (cas des salariés détachés, stagiaires, etc.)
  - les différents types d'inventions (inventions de mission, inventions hors mission attribuables et inventions hors mission non attribuables)
  - principes applicables (formalisme, délais, sanctions, prescription, etc.)
  - méthode de calcul de la rémunération supplémentaire et du juste prix
  - rémunération des inventeurs salariés et traitement social de la rémunération
  - cas des inventions non brevetables
- ✓ La gestion des inventions de salariés en pratique
  - définir et mettre en place une politique de gestion des inventions de salariés
  - définir et organiser la rémunération des inventeurs salariés en pratique (clauses contractuelles, accords d'entreprise, etc.)
  - gérer les conflits (précontentieux, procédure devant la CNIS, procédure judiciaire)



# Le système JUB et sa jurisprudence émergente

Nouveau



**Stanislas Roux-Vaillard**  
Docteur en droit  
Avocat au barreau de Paris  
Hogan Lovells

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe  
75006 Paris

15 oct.  
2025

650 €

## Objectifs

- ✓ Identifier les enjeux d'une procédure devant la JUB
- ✓ Se familiariser avec la structure de la JUB
- ✓ Cerner les principales règles de compétence de la JUB
- ✓ Comprendre les étapes de la procédure devant la JUB

## Moyens pédagogiques

- ✓ Partage autour des premières décisions rendues en appel et en première instance par la JUB
- ✓ Échanges de bonnes pratiques émergentes
- ✓ Décryptage des attentes des juges
- ✓ Recommandations de stratégies judiciaires

## Public concerné

Avocats, CPI, juristes d'entreprises

## Contenu

- ✓ La nouvelle structure du contentieux en Europe avec la JUB
- ✓ Les options pour mettre en œuvre une procédure à la JUB
- ✓ Identification des points de vigilance quant à la compétence géographique et quant à la compétence matérielle
- ✓ Focus les étapes obligatoires à respecter dans un contentieux JUB
- ✓ Échange sur le rôle unificateur de la Cour d'Appel de la JUB

## Droit d'auteur et droits voisins

Gérer les créations de salariés	p. 19
Commander ou exploiter des contenus protégés par le droit d'auteur	p. 20
Musique : droit d'auteur et droits voisins	p. 21
Architecture et droit d'auteur	p. 22
Comprendre et maîtriser la fiscalité des droits d'auteur et des droits voisins	p. 23
Intelligence artificielle générative et propriété littéraire et artistique	p. 24
Production audiovisuelle et droit d'auteur	p. 25
Publicité : droit d'auteur, droits voisins, droit à l'image	p. 26

# Gérer les créations de salariés



**Pierre Massot**  
Avocat au barreau de Paris  
Arénaire Avocats

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

2 avril  
2025

650€

## Objectifs

- ✓ Savoir évaluer les contraintes et les risques juridiques en présence de créations de salariés
- ✓ Savoir définir et mettre en place une politique de gestion des créations de salariés dans l'entreprise
- ✓ Prendre les précautions nécessaires pour éviter les conflits

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré de nombreux exemples et cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et de la jurisprudence récente  
Cas pratiques à résoudre en groupe (rédaction de clauses de cession, de chartes de création, négociation et gestion des situations de crise)

## Public concerné

Juristes, responsables propriété intellectuelle, collaborateurs de services RH, comptables et financiers, avocats

## Contenu

- ✓ État des lieux
  - spécificité de la gestion des créations salariées : organisation, facteur humain et contrat de travail
  - panorama des solutions (France/étranger)
  - situations à risques
- ✓ Régime juridique
  - toutes les créations salariées font-elles naître des droits ? Comment s'assurer de la maîtrise des éléments non protégés par des droits ?
  - qui est titulaire des droits ? À quelles conditions une œuvre peut-elle être qualifiée d'œuvre collective ? (exemples pris dans divers secteurs)
  - les régimes spéciaux : logiciels, œuvres de journalistes et créations d'agents publics
  - modalités de cession des droits à l'employeur
  - rémunération des salariés créateurs et traitement social de la rémunération
- ✓ La gestion des créations de salariés en pratique
  - définir et mettre en place une politique de gestion des créations de salariés
  - organiser la cession des droits sur le terrain
  - *check-list* des précautions à envisager en amont : clauses contractuelles, charte de création, etc.
  - gérer les conflits

# Commander ou exploiter des contenus protégés par le droit d'auteur



**Pierre Massot**  
Avocat au barreau de Paris  
Arénaire Avocats

Nouveau

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

6 mai  
2025

650€

## Objectifs

- ✓ Comprendre les contraintes et risques juridiques liés à la commande, l'achat et l'exploitation de contenus protégés par le droit d'auteur (photos, logos, illustrations, vidéos, formats audio, architecture Web, logiciels, articles de presse, etc.)
- ✓ Savoir mettre en place les bons process pour optimiser la gestion des risques
- ✓ Savoir anticiper et résoudre les conflits

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré de nombreux cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et de la jurisprudence récente  
Cas pratiques à résoudre en groupe (rédaction des clauses clés d'un contrat de cession : clauses de cession, clauses de garantie, etc.)  
Mises en situation (négociation et gestion des situations de crise)

## Public concerné

Juristes, avocats, responsables propriété intellectuelle, dirigeants d'entreprises, collaborateurs de services RH, comptables et financiers

## Contenu

- ✓ Les règles applicables aux contenus protégés par le droit d'auteur :
  - quels sont les contenus protégés ? quels sont les éléments non protégés et comment s'en assurer la maîtrise ?
  - qui est titulaire des droits ?
  - comment identifier les droits ?
- ✓ L'acquisition des droits et la rémunération des auteurs indépendants :
  - quelles sont les conditions à respecter pour les acquérir ?
  - quelle rémunération verser au créateurs ? Pour quel traitement social et fiscal (les points de vigilance) ?
  - négocier avec les auteurs : une négociation pas comme les autres ?
  - comment établir la check-list des précautions à prendre en amont ?
  - quels sont les pièges à éviter ?
  - comment gérer les conflits ?

# Musique : droit d'auteur et droits voisins



## Carole Guernalec

Avocat au barreau de Paris  
Ex-directrice juridique  
chez Warner Chappell Music France

### Objectifs

- ✓ Comprendre les relations contractuelles entre les différents acteurs du secteur de la musique
- ✓ Sécuriser et optimiser l'exploitation des droits
- ✓ Être en mesure de prévenir les litiges
- ✓ Appréhender les mécanismes de gestion collective des droits

### Moyens pédagogiques

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenante

Analyse de contrats

### Public concerné

Juristes, collaborateurs de sociétés d'édition ou de production musicale, managers, *business affairs*, collaborateurs de sociétés de perception et de répartition, avocats

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

20 et 21  
mai  
2025

1100€

### Contenu

- ✓ Les acteurs et leurs relations
  - auteur / éditeur
  - artiste / producteur
- ✓ L'exploitation des droits
  - contrat de préférence
  - contrat d'édition
  - contrat d'artiste
  - contrat de musicien d'accompagnement
  - licence
- ✓ La gestion collective des droits

# Architecture et droit d'auteur



## Xavier Près

Docteur en droit  
Avocat au barreau de Paris  
Société d'avocats VARET-PRES

## Objectifs

- ✓ Savoir se constituer et protéger ses droits sur une œuvre architecturale
- ✓ Savoir valoriser et sécuriser ses droits d'auteur, y compris savoir maîtriser la rédaction des clauses de cession de droits d'auteur
- ✓ Savoir défendre ses droits sur une œuvre architecturale

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré de nombreux exemples et cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et de la jurisprudence récente  
Cas pratiques à résoudre en groupe

## Public concerné

Juristes d'entreprise, agents publics, responsables propriété intellectuelle, avocats, architectes, urbanistes, paysagistes

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

30 sept.  
2025

650€

## Contenu

- ✓ La création de l'œuvre architecturale
  - diversité des œuvres architecturales
  - diversité des protections (droit d'auteur, droit des marques, droit des biens)
- ✓ L'exploitation de l'œuvre architecturale
  - diversité des formes d'exploitation (y compris dans le cadre des créations de salariés)
  - diversité des modes d'exploitation (y compris dans le cadre des règles de la commande publique)
- ✓ Les atteintes à l'œuvre architecturale
  - les évolutions de l'œuvre architecturale (aménagement, rénovation, démolition, etc.) et la question de l'atteinte au droit moral
  - le contentieux de la contrefaçon

# Comprendre et maîtriser la fiscalité des droits d'auteur et des droits voisins



**Laurence Boisseaux**  
Fiscaliste au sein de la Direction  
financière de la SACEM

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

10 oct.  
2025

650€

## Objectifs

- ✓ Apprendre à se servir de la fiscalité pour sécuriser ses droits
- ✓ Savoir déterminer la qualification fiscale pertinente des rémunérations versées en contrepartie des prestations des auteurs et artistes
- ✓ Identifier les charges financières et déclaratives liées à ces rémunérations
- ✓ Adapter la rédaction des contrats conclus avec les auteurs ou artistes en fonction de chaque situation afin d'être en mesure d'en maîtriser les incidences fiscales
- ✓ Éviter les risques de redressement

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience des intervenantes

Cas pratiques à résoudre en groupe

## Public concerné

Juristes, collaborateurs de services RH, comptables et financiers, éditeurs et producteurs, avocats, experts-comptables

## Contenu

- ✓ La fiscalité du contrat signé avec un auteur / un artiste interprète
  - qualifier la prestation et déterminer la nature de la rémunération associée (salaire, droit d'auteur, rémunération complémentaire...)
  - mesurer les incidences des conventions collectives
  - le cas particulier des journalistes
- ✓ Les obligations de l'employeur / du cessionnaire
  - retenue de TVA
  - précompte des cotisations sociales
  - obligations déclaratives
  - retenue à la source d'impôt sur le revenu
- ✓ La fiscalité du contrat de cession de droits sur une œuvre
  - qualifier les droits cédés : constituent-ils un actif de l'entreprise ?
  - obligations comptables et déclaratives lorsqu'une partie réside à l'étranger
  - cas d'application d'une convention fiscale bilatérale
  - sécuriser la clause « redevances » (à adapter selon les pays)
- ✓ Les mesures fiscales d'encouragement

# Intelligence artificielle générative et propriété littéraire et artistique



**Jean-Michel Bruguière**

Professeur à l'Université Grenoble-Alpes

Avocat au barreau de Paris

Cabinet Deprez Guignot Associés

9h-13h  
4 rue Blaise  
Desgoffe  
75006 Paris

28 oct.  
2025

350€

## Objectifs

- ✓ Présenter les enjeux de la protection de l'accès aux données d'entraînement, de la réservation des modèles d'inférence
- ✓ Donner les bons réflexes s'agissant de la protection des produits issus de l'intelligence générative et de l'encadrement de l'utilisation des systèmes d'IA dans le cadre de l'entreprise

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré de nombreux exemples et cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et de la jurisprudence récente (en droit d'auteur continental et droit anglo-américain).

Exercices à résoudre en groupe.

## Public concerné

Juristes d'entreprises, avocats spécialisés, conseils en propriété industrielle, universitaires, chercheurs

## Contenu

- ✓ Le respect du droit au stade de la constitution de l'IA générative
  - L'exploitation des données d'entraînement
  - La réservation des modèles d'inférence
- ✓ Le respect du droit au stade de l'utilisation de l'IA générative
  - La protection des produits de l'utilisation
  - L'encadrement des risques de l'utilisation



# Production audiovisuelle et droit d'auteur



**Juan-Carlos Zedjaoui**  
Avocat au Barreau de Paris  
Adroit – réseau d'avocats

## Objectifs

- ✓ Savoir identifier les ayants droit d'une œuvre audiovisuelle
- ✓ Connaître le statut juridique des différents intervenants dans la production et l'exploitation d'une œuvre audiovisuelle
- ✓ Connaître l'organisation des relations contractuelles entre les différents acteurs du secteur audiovisuel
- ✓ Pouvoir anticiper et éviter les litiges

## Moyens pédagogiques

Jurisprudence et pratique personnelle de l'intervenant

Cas pratiques

## Public concerné

Juristes et collaborateurs de sociétés de production audiovisuelle ou de chaînes de télévision, Gestionnaires de droits et collaborateurs d'organismes de gestion collective, Avocats, Tous professionnels confrontés aux problématiques du secteur.

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

25 et 26  
novembre  
2025

1100€

## Contenu

- ✓ La notion d'œuvre originale et son appréciation par la jurisprudence
- ✓ Les bénéficiaires de la protection du droit d'auteur
- ✓ Les contrats de l'audiovisuel
  - Les acteurs de la filière audiovisuelle
  - Présentation des principaux contrats de l'audiovisuel
- ✓ La rémunération de l'auteur et la reddition des comptes
- ✓ La gestion collective
- ✓ Contrefaçon et concurrence déloyale en droit de l'audiovisuel
- ✓ L'utilisation de créations de tiers (marques, extraits, photographies, œuvres d'art, musique, etc.) dans une œuvre audiovisuelle

# Publicité : droit d'auteur, droits voisins, droit à l'image



**Laurence Veysi re**  
Directrice juridique  
chez Betc

## Objectifs

- ✓ Conna tre les sp cificit s du droit d'auteur, des droits voisins et du droit   l'image dans le secteur de la publicit  afin de s curiser et optimiser l'exploitation des droits et d' tre en mesure de pr venir les litiges
- ✓ Comprendre les sp cificit s du statut social des auteurs, artistes-interpr tes et mannequins

## Moyens p dagogiques

Expos  illustr  d'exemples et de cas concrets tir s de l'exp rience de l'intervenante

## Public concern 

Tous responsables, dirigeants ou collaborateurs d'entreprise, juristes non sp cialis s, devant int grer les enjeux de la propri t  intellectuelle dans leur activit 

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

9  
d cembre  
2025

650 

## Contenu

- ✓ Prot ger l' uvre publicitaire
  -  uvre de commande /  uvre pr existante
  - r mun ration des auteurs
  - cession des droits de l'agence   l'annonceur
- ✓ Identifier et pr venir les atteintes
  - contrefa on
  - concurrence d loyale
  - agissement parasitaire
- ✓ Exploiter les droits des artistes et des mannequins
  - statut
  - prestation / droits
  - r mun ration
- ✓ Exploiter l'image d'un bien : du droit d'auteur au droit de la propri t 

# Marques et noms de domaine

Stratégie : gérer un portefeuille de marques

p. 28

Se protéger et se défendre sur internet :  
noms de domaine, marques et droit d'auteur

p. 29

Les nouvelles pratiques du droit des marques : de la protection du signe à sa défense

Intégrant la transposition  
de la directive « Paquet  
Marques »

p. 30

# Stratégie : gérer un portefeuille de marques



**Christophe Pelèse**

Conseil en propriété industrielle  
Plasseraud IP

## Objectif

- ✓ Savoir choisir un signe distinctif fort en évitant les écueils
- ✓ Connaître les différents modes d'acquisition des marques en France et à l'étranger
- ✓ Optimiser et solidifier son portefeuille de marques pour une meilleure valorisation
- ✓ Aspects contractuels de la gestion des droits

## Moyens pédagogiques

Exposés illustrés d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et de la jurisprudence française et européenne récente.  
Exercices à résoudre en groupe.

## Public concerné

Juristes, collaborateurs ou assistants de services juridiques, avocats, experts comptables, conseils en propriété industrielle.

650€

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

9 avril  
2025

**Accessible  
en présence et en visio !**

## Contenu

- ✓ Les conditions de protection des marques
  - un signe, clair et précis, présentant un caractère distinctif
  - licite et disponible
- ✓ Les modes de protection en France et à l'étranger
  - adapter le lancement de ses marques à la procédure française
  - optimiser leur protection à l'étranger
- ✓ Optimiser et solidifier son portefeuille de marques
  - une politique rationnelle de maintien en vigueur
  - une stratégie de veille et de défense efficaces
  - l'importance de l'usage des marques
- ✓ Aspects contractuels de la gestion des droits
  - les types de contrats disponibles (cession, licence)
  - le règlement contractuel des différends (accords de coexistence...)

# Se protéger et se défendre sur internet (noms de domaine, marques et droit d'auteur)



**Franck Caso**  
Conseil en propriété industrielle  
Cabinet In Concreto

## Objectifs

- ✓ Comprendre le fonctionnement et l'intérêt d'un nom de domaine
- ✓ Réserver et défendre un nom de domaine
- ✓ Défendre ses droits de marques sur internet
- ✓ Appréhender les droits sur les images diffusées sur internet

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et de la jurisprudence récente

## Public concerné

Tous responsables, dirigeants ou collaborateurs d'entreprise, juristes, personnels administratifs devant intégrer les enjeux de la propriété intellectuelle sur internet dans leur activité, avocats, conseils en propriété industrielle

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe  
75006 Paris

4 nov.  
2025

650€

## Contenu

- ✓ L'environnement des noms de domaine
  - quelle est leur utilité ?
  - quels sont les organismes derrière leur gestion ?
  - existe-t-il une hiérarchie parmi les noms de domaine ?
  - le « whois » à l'épreuve du RGPD
- ✓ Les besoins de l'entreprise
  - comment et pourquoi réserve-t-on ?
  - principes de bonne gestion
  - comment récupérer un nom de domaine et à quel prix ?
  - outils face à des réservations frauduleuses (contentieux et/ou procédures arbitrales)
- ✓ Les atteintes aux marques sur internet
  - « google AdWords »
  - comment réagir face aux réseaux sociaux
  - e-réputation
  - NFT
- ✓ Le droit sur les images diffusées sur internet
  - les images véritablement tombées dans le domaine public
  - les images sous licence *Creative Commons* (CC)
  - acheter ou obtenir les droits d'une image

# Les nouvelles pratiques du droit des marques : de la protection du signe à sa défense



**Julien Canlorbe**  
Docteur en droit  
Avocat au barreau de Paris  
Cabinet Momentum Avocats

9h00-17h30  
4 rue Blaise  
Desgoffe 75006  
Paris

18 nov.  
2025

650€

## Objectifs

- ✓ Adapter sa stratégie de dépôt de marques aux nouvelles pratiques (signes atypiques, nouvelles antériorités, obligation d'usage renforcée)
- ✓ Maîtriser les nouvelles procédures administratives INPI et EUIPO (opposition, déchéance, annulation)
- ✓ Maîtriser la procédure judiciaire (articulation avec les procédures administratives, fins de non-recevoir, recours contre les décisions de l'INPI)
- ✓ Mettre à jour sa pratique des dernières jurisprudences et identifier les points de vigilance

## Moyens pédagogiques

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant  
Analyse de cas

## Public concerné

Juristes, avocats, conseils en propriété industrielle

## Contenu

- ✓ Les pratiques des offices
  - signes admissibles
  - dépôt, renouvellement, taxes
- ✓ Le choix et l'exploitation de la marque
  - motifs absolus et motifs relatifs de refus
  - obligation d'usage
  - définition des actes de contrefaçon
- ✓ Les procédures administratives et judiciaires
  - opposition, déchéance et nullité
  - procédures judiciaires
  - recours contre les décisions administratives
- ✓ Les précautions à prendre et les pièges à éviter

### Modalités d'accès

Centre DESGOFFE / Centre de formation permanente (CFP)  
de l'Université Paris-Panthéon-Assas  
4 rue Blaise Desgoffe – 75006 Paris

Métro : Saint Placide (ligne 4)  
Montparnasse (lignes 4, 6, 12, 13)  
Bus : Rennes – Saint-Placide  
(lignes 39, 89, 94, 95, 96)

### Horaires

9h30-18h pour les journées\*  
9h-13h pour les ½ journées

\*déjeuner pris en charge par l'IRPI

### Prix des formations

1 journée  
(ou 2 demi-journées) :

650 €

2 journées :

1100 €

1 demi-journée :

350 €

### Remises

#### « Groupe »

20 à 30% de réduction  
à partir du 2<sup>e</sup> salarié inscrit  
à la même formation

455 €

770 €

280 €

#### « Fidélité »

Réduction appliquée pour toute  
nouvelle inscription du même  
participant à une autre formation  
d'une ou deux journées durant la  
même année

- 195 €

Non applicable

### À savoir

Le **financement des formations**  
**peut être pris en charge**,  
totalement ou partiellement :

- par votre employeur  
(notamment dans le cadre du plan  
de développement des  
compétences),
- par l'organisme financeur  
(OPCO) auquel il est rattaché,
- ou par des fonds de formation  
(AGEFICE, FIF-PL).

Toutes les formations sont  
**validées au titre de la formation  
continue obligatoire (FCO)** des  
avocats et des conseils en  
propriété industrielle (CPI)





Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI) – Université Paris-Panthéon-Assas

01 44 41 56 52– [irpi@u-paris2.fr](mailto:irpi@u-paris2.fr)

 [@IRPI Paris II](https://twitter.com/IRPI_Paris_II)

 [IRPI – Institut de recherche en propriété intellectuelle](#)